
[Imprimer](#)

Reprise progressive des travaux publics en Ile-de-France

Image

Le rythme de la reprise des travaux publics est plus lent en Ile-de-France que dans le reste de la France, rapporte la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) d'Ile-de-France. La récession dans le secteur pourrait atteindre les 15 % en Ile-de-France cette année.

En avril 2020, le chiffre d'affaires du secteur des travaux publics en Ile-de-France a représenté 10 % du montant enregistré en 2019 contre 17 % au niveau national. Près d'un cinquième (21 %) des entreprises franciliennes de travaux publics étaient à l'arrêt au 30 avril contre 17 % dans l'Hexagone.



La reprise est donc très progressive et, d'après la Fédération régionale des travaux publics d'Ile-de-France (FRTP), au 30 avril le niveau d'activité « instantané » dans la région s'élevait à 24 % par rapport à la normale, alors que la moyenne nationale atteignait les 36 %. Les chantiers de SNCF réseau et de la RATP affichent quant à eux un taux de reprise de plus de 50 %, parmi lesquels figurent les travaux du faisceau nord. « A partir du 14 avril et la signature du protocole avec l'Etat, nous avons très vite repris ce qui nous permet d'avoir chaque jour de l'eau, du courant et une connexion internet », a indiqué José Ramos, président de la FRTP. Avec 40 % des chantiers relancés, le secteur du bâtiment est plus en retard.

« Pour les mois à venir, les projections des entreprises franciliennes sont plus pessimistes que la moyenne des autres régions, avec un redémarrage de l'activité plus lent », note la FRTP. Les

entreprises franciliennes tablent sur un niveau de reprise de 53 % à fin mai contre 58 % à l'échelle nationale, et de respectivement 83 % et 87 % à fin juillet.

100 000 emplois

Michel Cadot, préfet de la région Ile-de-France, s'est rendu le 14 mai à la Maison des travaux publics (8e arr.), où siège la fédération régionale des travaux publics (FRTP), afin de présenter les mesures mises en place pour une reprise en bonne et due forme. « Depuis deux mois, nous avons eu de très nombreuses réunions avec la FRTP pour identifier les problèmes, trouver des solutions et voir comment s'effectue la reprise d'un secteur crucial pour l'économie de la région », a-t-il indiqué en préambule. En Ile-de-France, les travaux publics représentent une centaine de milliers d'emplois et une dizaine de milliers d'entreprises, « un maillon charnière ».

« Nous devons regagner de la confiance, malgré le risque et la peur de la pandémie, et apprivoiser le Covid-19 dans la durée », a martelé José Ramos. Cette confiance passe notamment par la mise en œuvre de process respectueux des consignes sanitaires, « naturels, réalisables et acceptables ». Des matériels de protection obligatoires, l'adaptation des postes de travail et des bases vie pour respecter la distanciation sociale ou encore la limitation du nombre de personnes dans les ascenseurs et les camionnettes, font partie de ces process.

Les deux mois de retard pris par les chantiers posent la question du respect du délai, notamment pour les travaux olympiques, et les dispositifs sanitaires font également perdre du temps aux entreprises. « Toutes les entreprises réfléchissent et ont envie de rattraper les retards, explique Bertrand Burtschell. Nous allons notamment engager un dialogue sur l'adaptation momentanée du code du travail afin d'étendre les horaires, car le temps perdu, nous pouvons le rattraper sur le temps de travail. »

Chute de la commande publique

Pendant le confinement, la commande publique a chuté de 57 % en Ile-de-France par rapport à 2019. « Cette baisse est particulièrement importante concernant la commande des communes (- 71 %) et celle des EPCI (- 72 %) », indique la FRTP. Comme l'ont annoncé les professionnels du secteur, la reprise est effective et le volume de commandes se redresse progressivement mais ce « trou d'air » dans la commande se traduira « à un horizon de quelques mois, par un creux d'activité » pour le secteur francilien.

Les entrepreneurs des travaux publics franciliens redoutent une « récession majeure » et notamment les patrons des TPE et PME du secteur. Ces derniers sont sur des marchés moins dynamiques et possèdent les plus faibles réserves de trésorerie pour faire face à la crise économique et sociale qui pourrait suivre la crise sanitaire. « Selon les estimations, mais aussi les arbitrages politiques dans le

cadre des élections municipales, la récession pourrait s'établir entre - 10 et - 15 % en 2020 pour l'Île-de-France », a souligné la FRTP.